

Janvier 2019

**IMPORTANT
VEUILLEZ TRANSMETTRE CES
DOCUMENTS AUX SYNDICS**

Conscœurs et confrères,

Les syndicats du SCFP jouent un rôle vital à l'intérieur de la structure syndicale. En faisant leur vérification annuelle, ils veillent à ce que les finances de la section locale ou de l'organisme détenant une charte soient gérées comme il se doit. Les recommandations des syndicats aident les membres à prendre les meilleures décisions financières possibles.

J'ai le plaisir de vous transmettre les documents de **VÉRIFICATION DES SYNDICS** 2019 qui doivent être utilisés pour toutes les vérifications des syndicats, conformément à l'article B.3.12 des Statuts du SCFP.

Veillez remplir **et retourner à mon attention** les documents suivants :

<ul style="list-style-type: none">• Rapport d'audit des syndicats (en utilisant la version papier ci-joint OU le rapport généré par le grand livre électronique)	<ul style="list-style-type: none">• <i>À remplir et signer. Les chiffres doivent <u>correspondre</u> avec les montants indiqués dans le rapport financier du secrétaire-trésorier aux syndicats</i>
<ul style="list-style-type: none">• Rapport financier du secrétaire-trésorier aux syndicats (en utilisant la version papier ci-joint OU le rapport généré par le grand livre électronique)	<ul style="list-style-type: none">• <i>À remplir par le secrétaire-trésorier de la section locale et à remettre aux syndicats avant la vérification des livres</i>
<ul style="list-style-type: none">• Liste de contrôle des syndicats et recommandations proposées (ci-jointe)	<ul style="list-style-type: none">• <i>À remplir par les syndicats</i>
<ul style="list-style-type: none">• Rapport écrit des syndicats aux membres	<ul style="list-style-type: none">• <i>Indiquer les conclusions de la vérification. (S'il n'y a rien à signaler, veuillez préciser pourquoi)</i>
<ul style="list-style-type: none">• Rapport écrit des syndicats présentés au président et au secrétaire-trésorier	<ul style="list-style-type: none">• <i>Indiquer les conclusions de la vérification. (S'il n'y a rien à signaler, veuillez préciser pourquoi)</i>
<ul style="list-style-type: none">• Réponse écrite du secrétaire-trésorier aux syndicats	<ul style="list-style-type: none">• <i>Fournir des explications sur les conclusions des syndicats</i>

.../2

MARK HANCOCK

National President/Président national

CHARLES FLEURY

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

DENIS BOLDUC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Nous vérifions tous les rapports de syndicats que nous recevons au SCFP national. Un accusé de réception sera envoyé à votre section locale afin de confirmer si le rapport a été accepté. Une copie sera également envoyée à votre conseillère syndicale ou conseiller syndical pour qu'elle ou il puisse vous aider en cas d'irrégularités concernant votre rapport.

Nous encourageons les sections locales à utiliser le grand livre électronique du SCFP. Nous avons un grand livre de six mois et un de douze mois pouvant être utilisés pour toute autre année fiscale, autre que celle de janvier à décembre. Vous pouvez télécharger le grand livre de votre choix du site internet du SCFP à scfp.ca/ressources-pour-les-agents-financiers.

Vous pouvez également télécharger le guide de l'agent financier qui fournit un large éventail d'informations financières. Le lien peut être trouvé à scfp.ca/guide-de-lagent-financier.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1-800-363-2873, option n° 5, ou à syndics@scfp.ca. Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires de ces documents, sélectionnez l'option n° 6. Vous pouvez également les télécharger du site Web du SCFP à scfp.ca/rapport-des-syndics.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus solidaires.

Le secrétaire-trésorier national,



CHARLES FLEURY

:br/sep 491

Pièces jointes

c.c. : M. Hancock; Conseil exécutif national; syndicats nationaux; directrices et directeurs régionaux; directrices et directeurs adjoints régionaux; Direction de l'organisation et des services régionaux; conseillères et conseillers syndicaux du SCFP